

Transition énergétique et pouvoir d'achat
Propositions sur l'électricité et sur l'impôt CO₂

Electricité :

Réduire la part du nucléaire en arrêtant des réacteurs en état de marche coûte cher. Comme l'a réaffirmé N. Hulot au cours d'une récente émission à France 2, c'est pour aller vers une production d'électricité « 100% renouvelable ». Or pour produire de l'électricité sans énergie fossile ni nucléaire, il faut pouvoir la stocker massivement, ce que l'on ne sait pas encore faire. Donc :

Propositions :

- N'arrêtons pas de réacteurs en état de marche avant de savoir que nous pourrions produire (presque) toute l'électricité à partir d'énergies renouvelables.
- Avec une partie des économies ainsi réalisées (6 milliards d'euros par an), finançons massivement la recherche sur le stockage d'électricité.

Avantages

Au total : une économie de plusieurs milliards d'euros par an : c'est bon pour le pouvoir d'achat.

Note : Le remplacement des deux réacteurs de Fessenheim par des éoliennes et du photovoltaïque sans augmenter ni diminuer les émissions de CO₂, c'est 700 millions d'euros par an de plus qu'en prolongeant leur activité. Nous les paierons tous d'une façon ou de l'autre : bonjour le pouvoir d'achat !

Impôt sur le carburant, le gaz et le fioul

Aujourd'hui, l'impôt CO₂ augmente chaque année sans tenir compte du prix du pétrole, ce qui est absurde lorsque le prix du pétrole augmente vite. Nicolas Hulot l'a reconnu lui-même au détour d'une phrase lors de son entretien à France 2. Et l'on ne sait rien de l'évolution future des prix. Donc :

Propositions

- Demandons au gouvernement et aux industriels *quels devraient être les prix à la consommation* du fioul, du gaz et du carburant pour qu'il devienne intéressant de les remplacer par des pompes à chaleur, des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et du biocarburant de seconde génération.
- Demandons à nos élus de décider *dans combien de temps* devront être atteints ces niveaux de prix qui diminueront la consommation de fioul, de gaz et de carburant.

L'Etat pourra alors fixer *une trajectoire de prix à la consommation du fioul, du gaz et du carburant* en fonction des possibilités effectives des nouvelles technologies.

L'impôt sera fixé à chaque instant pour que le prix à la consommation suive la trajectoire prévue.

Les ménages dont les revenus sont faibles recevront une allocation compensatrice.

Avantages :

- En cas de hausse du prix du pétrole, l'effet de celle-ci sur le prix à la consommation est atténué.
- **Une bonne prévisibilité, pour moins de CO₂ et plus d'autonomie énergétique :**

Le prix du carburant augmenterait chaque année d'environ 2 ou 3 centimes d'euro par litre en plus de l'inflation (sous réserve d'études complémentaires). Ce n'est pas rien mais ce sera régulier et prévisible. Les consommateurs pourront prendre leurs décisions (isoler thermiquement leurs logements, changer de véhicule...) en toute connaissance de cause. Les industriels, sûrs de leurs futurs marchés, investiront massivement pour produire des pompes à chaleur et des véhicules à propulsion électrique.

- Le financement des investissements

Pour payer les nouveaux équipements et les travaux d'isolation thermique, l'Etat pourra passer une convention avec les banques pour que celles-ci proposent aux consommateurs des prêts donc les annuités de remboursement seront égales à l'économie réalisée sur le fioul ou le gaz ; la bonification sera financée sur le produit de l'impôt CO₂.

Tout cela a fait l'objet d'études publiées sur Internet.